



Accessibilité

Moyens et infrastructures de transport permettant d'ouvrir un territoire à la circulation générale des personnes et des biens. L'accessibilité est fonction du degré de maîtrise des obstacles physiques, géopolitiques, administratifs et mentaux, par la mise en œuvre des moyens adéquats, eux-mêmes tributaires du niveau de développement technique ou technologique de la société concernée. Elle est la résultante de la longue conquête du temps sur l'espace. Tributaire du degré de mobilité, elle varie en fonction de seuils qui privilégient à tout égard de nouveaux lieux, devenus plus attractifs sur des territoires dont les axes de communication favorisent une plus grande vitesse ou/et réduisent la distance kilométrique.

M **Accessibilité des soins** : elle correspond aux possibilités financières et autres (techniques...) d'accéder aux soins disponibles et aux services sanitaires d'un secteur géographique. Cet aspect de la santé s'étudie avec le couple distance/temps, et avec l'association d'éléments socioculturels. Tout système de santé vise à une plus grande accessibilité des services et soins pour plus d'équité entre les habitants. La configuration physique d'une région donnée est plus ou moins propice à un accès facile. Il s'agit à la fois d'un déterminant de santé et d'un facteur de risque faute d'accès aisé.

➔ couverture sanitaire, distance

M **Interconnexion** : connexion à la fois technique et tarifaire entre des réseaux de nature différente, par exemple transport urbain et transport ferroviaire, transports urbains et transports régionaux. Elle se traduit pour les usagers par la dématérialisation de la correspondance entre les deux réseaux.

M **Radiale** : ligne reliant la périphérie au centre-ville.

M **Rocade** ou **tangentielle** : ligne reliant entre eux des lieux de la périphérie sans passer par le centre-ville.

➔ rocade

Accroissement

Production ligneuse annuelle dont le volume est identifié par la comparaison de deux inventaires forestiers.

L'accroissement varie avec les stades de vie de l'arbre. Il est important pendant les phases juvéniles (brosse de régénération, gaulis, perchis) ou après le recépage des taillis sous futaie. Pendant cette période, la forêt exige beaucoup du sol, puise en abondance les sels minéraux, passe par une phase hétérotrophe avec de l'humus de type mull. Ainsi s'explique que par le passé, la mise en exploitation des coupes rapprochées à 20-25 ans des taillis sous futaie a conduit à une évolution régressive parfois catastrophique des bois. Pendant leur phase d'aggradation puis de maturité, les bois gran-



dissent à un rythme plus lent que précédemment (phase autotrophe et humus de type Dysmoder puis Moder) et les essences longévives fournissent du bois dense à grain fin. Sur le retour, couronnées (avec des cimes écrasées dites en nid de cigogne), sénescences, les vieilles forêts ne grandissent plus beaucoup. Si les arbres ne sont pas récoltés, ils peuvent mourir sur pied, s'écrouler en délimitant une clairière puis former de la nécromasse.

Accru

Lisière gagnée par un enrichissement puis un reboisement spontané où dominent les essences héliophiles, en général peu longévives. L'accru s'inscrit dans un contexte de déprise agricole, affecte des sols pauvres, acides ou surtout des zones topographiquement accidentées. Il dessine des ourlets de friches et peut s'accrocher à d'anciens linéaires connexes (haies, ripisylves). Il crée des lisières progressives, floues, donne une approche brouillée du paysage lu de l'extérieur du massif en fonction de l'exposition au regard, des lignes de force principales et secondaires.

Achat

Acquisition de la propriété d'une chose (bien, droit) ou de l'usage d'un service moyennant un prix convenu.

Nu **Achat groupé** : 1. achat par le consommateur au cours d'un même déplacement vers le même magasin (généralement un hypermarché) d'un grand nombre de produits appartenant à des familles diverses. L'achat groupé s'accompagne le plus souvent d'un déplacement automobile permettant de transporter les produits au domicile. 2. achats par divers réseaux de magasins à un même fournisseur ou producteur réalisés par un groupement d'achats ou une centrale d'achats pour obtenir de meilleures conditions de prix.

Nu **Achat d'impulsion et achat raisonné** : la décision d'acquisition dépend toujours à la fois de critères rationnels (qualité, prix, durabilité...)

même subjectivement évalués et de motivations plus instinctives et personnelles dictées par le désir non prémédité de posséder l'objet ou le service. L'achat raisonné concerne davantage le profil d'un consommateur-type bien informé sur les qualités relatives des produits généralement de grande consommation que les achats d'impulsion qui font plaisir (habillement, loisirs...)

Acteurs

Personnes et institutions qui jouent un rôle important dans l'organisation de l'espace, qui interviennent directement ou indirectement dans l'élaboration des projets d'aménagement. La géographie contemporaine a mis en évidence l'intérêt de l'étude des territoires par celle de tous les acteurs qui interviennent sur leur évolution : acteurs économiques (les entreprises), acteurs politiques ou administratifs, chargés de l'organisation de la vie collective, acteurs sociaux (associations d'habitants, tous les usagers de l'espace).

Ce type d'approche a pris une place essentielle dans la méthodologie de la géographie appliquée à l'aménagement du territoire, en particulier dans la démarche qui conduit au diagnostic territorial et au montage d'un projet de développement. L'inventaire des personnes, des groupes et des organismes ou des structures qui interviennent sur le territoire et qui semblent capables d'initier les prises de décision ou d'accompagner les objectifs de développement, permet d'évaluer les atouts ou les handicaps en jeu. Le concept d'acteurs des territoires a été diffusé en géographie par Pierre George en 1964 (la géographie active) et en 1966 par Jean Labasse (L'organisation de l'espace. Éléments de géographie volontaire).

Les territoires sont soumis à l'intervention de multiples institutions, groupes sociaux, forces politiques et individus plus ou moins puissants, en fonction des finalités qui leur sont assignées par ces acteurs. Ceux-ci agissent en vertu de projections et décisions idéologiques, appuyées

sur des investissements publics et/ou privés, plus ou moins amples, opérant à des niveaux spatiaux divers. Ils participent à la dynamique générale et partielle de la transformation et de l'adaptation du territoire.

M **Acteur local** : il répercute à l'échelon communal les décisions prises à plus grande échelle. Il adapte celles-ci aux spécificités locales et transmet à l'adresse des décideurs au sommet les nuances et variantes à introduire dans les directives d'ordre général.

M **Acteurs et stratégies du commerce** : les acteurs du commerce peuvent être classés en deux groupes : les acheteurs (consommateurs particuliers ou associations), les vendeurs (petites et grandes entreprises et organismes consulaires ou collectivités locales). Les stratégies sont celles résultant des lois de l'offre et de la demande et de leur régulation par les pouvoirs publics.

Aéroglesseur ou hovercraft

Engin de transport, marin, fluvial ou terrestre, à coussin d'air et jupes suffisamment souples pour réduire la perte d'air et faciliter la traversée de nappes marines ou lacustres, ainsi que le franchissement d'obstacles de faible hauteur.

Aéroport

→ transport

Affrètement

Location d'un engin de transport pour l'acheminement des biens et des personnes.

Agence

M **Agence d'agglomération** : agence d'urbanisme, créée au début des années 1960, en vue d'assister les principales agglomérations françaises – une trentaine – en matière d'études urbaines.

M **Agence de bassin ou agence financière de bassin** : établissement public, créé en 1964, chargé de la mise en place d'une distribution

équitable et efficace d'une eau de qualité, dans un bassin fluvial, dans lequel il est aussi appelé à gérer et à aménager les zones inondables. La France métropolitaine comporte six agences financières de bassin : Adour-Garonne, Loire-Bretagne, Seine-Normandie, Artois-Picardie, Rhin-Meuse, Rhône-Méditerranée-Corse.

M **Agence d'urbanisme** : organisme à structure mixte, associant l'État (ministère de l'Équipement) et des collectivités locales, en vue d'assister en matière d'études urbaines des communes, de grandes agglomérations urbaines et des départements.

M **Agence de voyage** : entreprise ou établissement servant d'intermédiaire entre un ou des tour-opérateurs et la clientèle touristique, en vue de l'acquisition de titres de transport, d'hébergements, de restauration, de service de voyage divers, d'assurances de voyage. Initialement, les agences ont surtout servi à la carte, c'est-à-dire les demandes de déplacements et de séjours fondées sur des choix individuels et personnalisés. À présent l'essentiel des prestations fournies sont fondées sur des forfaits, tout compris, proposés par les tour-opérateurs.

→ tour opérateur

Agent

Personne, service, organisme ou institution chargé de la réalisation d'une mission, publique, privée ou mixte.

M **Agent de développement économique** : agent public, au statut variable, chargé de conseiller les entreprises, les élus et/ou les collectivités locales, en matière juridique, administrative, et financière, en ce qui concerne les projets de développement économique.

Animateur de pays : agent de développement spécialisé dans les activités relevant du domaine de l'animation, surtout rurale et/ou touristique ; intervient aux divers stades du montage de l'action : élaboration du projet, établissement des

financements, recherche des prestataires de services et des appuis divers.

M **Agent territorial** : agent de la fonction publique territoriale, titulaire ou contractuel, relevant d'un service administratif, technique, sanitaire, environnemental, social ou culturel. En raison de sa qualification, il assure des prestations de direction, d'encadrement ou d'exécution, soit de manière permanente, soit de façon saisonnière. Le rôle de cet agent s'est fortement amplifié depuis une décennie, compte tenu du renforcement des responsabilités, notamment en matière de risques.

Agglomération

Groupement d'habitations formé par une ville et sa banlieue. La concentration d'une importante population sur une petite portion du territoire définit la ville. La moitié de l'humanité vit aujourd'hui dans une agglomération que l'on peut qualifier d'urbaine. Il y a une définition géographique, c'est-à-dire morphologique, des agglomérations urbaines, exprimée par les images satellites récentes, par les photographies aériennes, par la cartographie. Une base de données construite à partir de ces moyens de représentation a recensé près de 32 000 agglomérations de plus de 10 000 habitants sur la planète, vers l'an 2000.

L'étalement du fait urbain touche les questions géopolitiques de gouvernance : l'élargissement du périmètre urbain s'est traduit par l'absorption au XIX^e siècle des faubourgs, quartiers développés aux portes de la ville, et par l'extension périphérique des banlieues. Les agglomérations débordent ainsi le cadre municipal qui définit la ville primitive et englobent plusieurs institutions administratives ou politiques lorsque se rejoignent les limites d'au moins deux agglomérations, sous forme de coalescence.

→ conurbation

Agrégation

Tendance à se regrouper par affinité, en raison de pratiques sociales et culturelles identiques ou proches. On utilise plutôt ce terme pour marquer un choix, à la différence du terme « ségrégation », même si, dans certains cas, la distinction entre choix et non-choix est malaisée. L'agrégation est fréquente chez les populations déracinées ou/et en recherche d'intégration (Français à l'étranger, Turcs dans les espaces industriels de la plasturgie ou de la métallurgie, Pakistanais à Londres). Cette logique agrégative favorise l'installation puis l'insertion par la solidarité nationale, familiale (au sens large) ou villageoise. Elle assure également une sociabilité, une interconnaissance rassurante dans un milieu où l'individu se sent bien souvent isolé. L'agrégation peut être une étape vers l'intégration, mais elle représente également un risque d'enfermement freinant cette intégration. Une autre forme d'agrégation, comportant des interactions avec la première, est constituée par le choix d'un entre soi durable. Des groupes cherchent à se différencier durablement ou à maintenir des liens traditionnels malgré les évolutions sociétales. Dans ce cadre, se trouvent les choix agrégatifs de la haute bourgeoisie parisienne (voir les travaux de M. Pinçon et M. Pinçon-Charlot) ou de groupes ethno-religieux ayant fait le choix d'une vie peu ou prou communautaire (juifs orthodoxes à New York ou Jérusalem). En outre, de la même manière, le développement de communautés fermées, ou *gated communities*, répond, pour partie, aux mêmes préoccupations de l'entre soi. Enfin, ce type de regroupement peut prendre diverses formes spatiales, d'une concentration sur un quartier (juifs de l'ouest de Côte des neiges à Montréal) à des relations en réseaux (Portugais de Paris, haute bourgeoisie).

Agriculture

Mise en valeur de la terre en vue de la production de plantes et d'animaux destinés à la

consommation humaine. L'agriculture vivrière, dite aussi de subsistance, est propre aux sociétés élémentaires. L'agriculture de marché est orientée vers la commercialisation systématique des produits. L'agriculture spéculative est exclusivement orientée vers le marché international à hauts rendements financiers. L'agriculture hors-sol n'est plus liée au terrain, car pratiquée en laboratoire.

M **Culture commerciale** : parfois aussi appelée culture de rente dans certaines aires géographiques, une culture commerciale est une culture destinée à la vente par opposition à une culture dite vivrière. En réalité cette opposition est un peu spéculaire car, en effet, d'une part, dans les sociétés pratiquant une culture destinée à la nourriture des producteurs il existe presque toujours des surplus commercialisables (vivrier marchand), d'autre part des cultures reconnues comme essentiellement vivrières, les céréales notamment, alimentant très abondamment les grands circuits commerciaux mondiaux. Il est cependant tout un long cortège de cultures dont la production est pratiquée dans un but essentiellement commercial. Ce sont, en particulier, tous les fruits méditerranéens ou tropicaux, comme les oranges ou les bananes, qui fournissent les marchés urbains et ont donné naissance à un intense commerce international ; ce sont aussi les légumes les plus variés récoltés parfois à contre-saison (voir culture de contre-saison) sur des sols artificiels et sous des serres. Une production commerciale peut aussi être destinée à être transformée avant d'être consommée (jus de fruits ou conserves) ; elle devient alors une culture industrielle.

→ agriculture – culture industrielle

M **Culture de contre-saison** : culture pratiquée hors de la période végétative normale des plantes dans une région donnée de la planète grâce à l'utilisation d'artifices cultureux comme l'usage de serres chauffées. Ces pratiques sont fréquentes dans les régions développées à haut

niveau de vie où les populations sont capables de supporter le surcoût important que suppose cette production (cultures maraîchères sous serres dans la Randstadt Holland, par exemple). Les cultures maraîchères sur sable (voir culture sur sable) et sous serres de certaines régions peuvent aussi être considérées comme des cultures de contre-saison.

M **Culture de décrue** : autre forme d'agriculture tropicale sèche, qui dans les plaines le long des vallées exploite les aires saisonnièrement inondées.

L'irrigation par épandage des eaux de crue, autre type de mise en valeur agricole, se fait par dérivation de cours d'eau, par l'utilisation des eaux de crue des *oueds*, par la construction de murets pour diriger l'écoulement (un système employé avec un grand succès par les anciens habitants du désert du Négev) et même par la dérivation vers les champs des eaux ruisselant sur les routes et chemins. En cinq ans, les habitants de la vallée de la Keita, au Niger, ont transformé près de 5 000 km² de terres stériles et non productives en un jardin florissant où prospèrent les cultures, l'élevage et les arbres, avec l'aide d'un projet de développement intégré de la FAO soutenu par des fonds italiens.

Le stockage de l'eau de ruissellement des périodes pluvieuses permet d'utiliser celle-ci pour l'irrigation d'appoint pendant les périodes de sécheresse : sous la forme de réservoirs, étangs, citernes et barrages en terre utilisés en Chine, en Inde, en Afrique subsaharienne et dans bien d'autres régions.

M **Culture fourragère** : culture de plantes destinées à la nourriture animale dans le but de remplacer ou de compléter les pâturages naturels. Les plantes fourragères sont très nombreuses et cultivées parfois depuis fort longtemps comme les choux ou les betteraves que les éleveurs de bovins administraient, en hiver, à leurs animaux en complément du foin. Aujourd'hui, la culture du maïs fourrage s'est considérablement étendue dans les régions

septentrionales de climat atlantique où cette céréale est stockée dans des silos, après la récolte automnale. Dans les contrées méditerranéennes ou arides, l'élevage s'est développé et amélioré grâce à la luzerne irriguée et fauchée plusieurs fois chaque année.

Nu **Culture hydroponique** : procédé cultural artificiel consistant à alimenter des plantes à l'aide d'un liquide nourricier dans lequel sont plongées leurs racines. Cette culture sans sol et très technique permet de produire des légumes divers et notamment des tomates en réduisant notablement les coûts associés à la mise en place et à l'entretien du support.

Nu **Culture illicite** : l'expression désigne les cultures permettant la production de substances stupéfiantes dont l'usage et le commerce sont interdits par la loi ; il s'agit notamment de la coca (cocaïne), du pavot (héroïne) ou du chanvre indien (résine de cannabis ou *kif*).

Nu **Culture industrielle** : doit être considérée comme industrielle une culture donnant lieu à une transformation radicale avant sa consommation finale. Cependant la distinction entre culture commerciale et culture industrielle n'est pas toujours très nette car une même production peut être engagée dans deux circuits distincts. La culture des agrumes est considérée comme commerciale alors qu'une partie non négligeable des fruits récoltés est destinée à une transformation industrielle pour la production de jus de fruits ou de confitures. Certaines cultures sont néanmoins indiscutablement industrielles, comme celles du coton, de l'arachide, du colza, de la betterave sucrière ou de la canne à sucre.

Nu **Culture itinérante** : culture pratiquée temporairement, le plus souvent dans les régions intertropicales sur des sols généreux mais fragiles ou s'épuisant rapidement, comme ceux des forêts ombrophiles. La mise en culture est fréquemment précédée d'un abattage de la végétation spontanée qui est brûlée sur place ; le nettoyage de la parcelle peut être plus ou

moins complet et la mise en place des cultures (bananiers, manioc...) se fait souvent entre les souches calcinées. À la fin du cycle cultural qui peut durer quelques années, la parcelle est abandonnée au profit d'une terre « fraîche » voisine mais, après un long cycle de reconstitution de la végétation, la culture peut revenir dans un secteur déjà exploité. Les formes modernes d'exploitation de la forêt tropicale ne sont généralement pas considérées comme des formes de culture itinérante, cependant, les « cycles de vie » de certains fronts pionniers de la forêt amazonienne, par exemple, relèvent du même processus, même si la période culturale est suivie d'une phase pastorale.

Essart : défrichement d'un terrain de culture par élimination de la végétation spontanée arbustive ou buissonnante. Les essarts étaient, autrefois, fréquemment, réalisés grâce au feu, comme dans les formes pyrénéennes appelées *artigues*, sur le versant français ou *articas*, sur le versant aragonais. Les essarts s'apparentent donc aux formes de culture itinérantes même si les défrichements réalisés bénéficiaient d'une plus grande stabilité. Les secteurs d'essarts sont cependant ceux qui ont connu, dans les montagnes, les formes les plus précoces et les plus durables de déprise agraire, notamment dans les régions méditerranéennes.

Roça : défrichement par le feu dans le domaine lusitanien et particulièrement au Brésil.

Roza : terme espagnol désignant le défrichement de parcelles occupées par de la végétation ligneuse, éliminée tout ou partie par le feu
➔ agriculture – essart

Nu **Culture maraîchère** : culture de légumes pratiquée, à l'origine du moins, sur des terres humides continentales ou littorales. Le maraîchage désigne aujourd'hui la production intensive de légumes pour laquelle est souvent utilisée l'irrigation ou l'arrosage et parfois le forçage thermique. La culture maraîchère est pratiquée depuis fort longtemps dans des zones humides aménagées à cet effet ; parmi les plus

connus, en France, sont les *hortillons* ou *hortillonages* de la vallée de la Somme avec leurs planches de cultures séparées par des canaux de drainage. Mais les Aztèques avaient aménagé de la sorte une partie du lac qui entourait l'actuelle Mexico et les Espagnols ont entretenu longtemps ces *chinampas*. Les gouttières humides du domaine méditerranéen ont été souvent transformées en terroirs maraîchers, notamment sur la côte du Levant espagnol où les *marjales* alignaient leurs longues lanières étroites entre des chenaux de drainage.

➔ drainage – *chinampas*, agriculture

Hortillonage : paysage de culture maraîchère de la vallée de la Somme, dans le Nord de la France.

➔ agriculture – culture maraîchère

Culture pluviale : mode de culture dans lequel les plantes semées ou plantées ne reçoivent pas d'autre eau que celle qui leur est apportée par la pluie. Cette pratique culturale est celle qui est normalement appliquée dans l'agriculture des régions de climat tempéré sans saison sèche prononcée ; elle est cependant pratiquée aussi dans les régions plus arides pour les plantes qui sont capables de se contenter de lames d'eau médiocres, comme l'orge et certaines légumineuses (pois chiches, ers) ou qui sont capables de puiser dans les réserves hydriques du sol grâce à un système racinaire très développé (oliviers, amandiers). En dessous d'un certain seuil de précipitations la culture pluviale devient impossible ou très aléatoire ; cette limite ne peut être fixée de façon rigoureuse car elle dépend de la répartition des précipitations dans l'année et de leur forme, ainsi que de la présence d'une humidité ambiante qui peut se convertir en précipitations occultes (rosée). On estime généralement qu'en dessous de 200 mm de pluie, la culture sans apport d'eau complémentaire n'a que peu de chances de produire une récolte même très médiocre. Il convient de ne pas confondre l'expression culture pluviale avec *dry farming*.

Cette agriculture se fonde sur la cohabitation avec l'aridité (pénurie permanente d'eau) et les crises récurrentes de sécheresse (pénurie conjoncturelle).

Hormis la quantité annuelle de pluie, la variabilité des précipitations, la longueur de la saison sèche, les possibilités de cultures pluviales dépendent de la distribution saisonnière des pluies (pluies d'été, pluies d'hiver) qui commande le rapport P/ETP.

Sur le continent africain, l'isohyète 400 mm est la limite de la zone ayant une saison végétative de plus de 120 jours donc recevant des précipitations suffisantes pour la culture pluviale (sous pluie, sans irrigation *dry-farming*) du mil, du sorgho et du maïs. Pour tout le continent, 25 % de superficie conviennent à l'agriculture pluviale ; s'y ajoutent 10 % de terres marginales, les 65 % restant ne convenant pas à ce type de mise en culture. En Afrique du Nord semi-aride, où les pluies sont d'hiver, des céréales pluviales (blé, orge) sont cultivées avec succès sous des isohyètes moyennes annuelles de 350 à 400 mm. Au Proche-Orient où 60 % des précipitations tombent en décembre-janvier, ces céréales sont cultivées avec succès à partir de 300 mm, mais exigent 500 mm au Sahel, où les précipitations sont d'été. En Afrique du Nord et au Proche-Orient, la variabilité des pluies est inférieure à celle du Sahel, elle-même plus basse qu'au Nordeste brésilien. Ainsi le Nordeste avec des pluies semblables à celles des aires semi-arides d'Afrique, n'assure pas de taux semblables de réussite en céréales (Le Houérou, 1989).

Depuis plusieurs décennies s'esquisse une autre façon d'appréhender la pénurie d'eau ou de cohabiter avec la sécheresse : la prise de conscience de l'inégale résistance au manque d'eau des productions rurales.

L'agriculture pluviale sur brûlis : mise à feu de terre agricole ou de parcours pour supprimer les herbes sèches ou non appétibles et, dans certains cas, contrôler l'invasion de peuplement ligneux. Elle devrait toujours être itinérante ;

elle n'existe que sur les marges des milieux secs dans le subhumide sec. Une parcelle de terre défrichée est utilisée pendant plusieurs saisons puis laissée en jachère pendant plusieurs années afin de retrouver sa fertilité – l'exploitant peut cultiver un autre site pendant ce temps – elle peut être améliorée par le captage des eaux des bassins versants vers les cultures.

➔ agriculture – *dry farming*

Bled bour : expression arabe signifiant terre de culture pluviale. Doit être opposée à *bled seguia*, la terre irriguée.



Araire du Haut-Atlas occidental

Beaucoup de montagnes méditerranéennes ignorent encore l'usage de la charrue à versoir. L'araire de différents types est constitué d'un simple pieu de bois garni d'un soc qui facilite la pénétration dans le sol et ouvre un sillon aux bords symétriques. L'araire est surtout utilisé dans les terres de culture pluviale (*bled bour*, en arabe) pour ameublir le sol au moment des semailles. © A. H.

Dry farming : littéralement « culture sèche ». La traduction de cette expression anglaise peut laisser penser qu'elle équivaut à l'expression française culture pluviale. Il convient de ne pas faire cette confusion. En effet, il faut considérer que le *dry farming* constitue un ensemble de façons culturales spécialement adaptées à la culture pluviale dans les régions arides et semi-arides. Un des fondements de cette aridoculture est le labour répété, à la fois pendant la saison humide, pour faciliter l'absorption des eaux et pendant l'été pour entretenir une couche meuble de sol, le *mulch*, qui évite la perte d'humidité et la précipitation de sels par remontée capillaire. Cette façon de faire n'est pas sans

inconvenients car elle rend les sols vulnérables à l'érosion éolienne et hydrique même si pour pallier ce risque les agriculteurs pratiquent parfois un labour en courbes de niveau, comme dans les Grandes Plaines des États-Unis (contour tillage).

➔ agriculture – culture pluviale, *dry farming*

Secano : terme espagnol signifiant culture pluviale par opposition à *regadio* ou culture irriguée. Ce terme est aussi l'équivalent de l'expression arabe *bled bour*.

➔ agriculture – *regadio*, *bled bour*

Culture sur brûlis : cette expression peut être rapprochée de culture itinérante même si les deux notions ne doivent pas être confondues. En effet, la culture itinérante est fréquemment associée à l'usage de feu pour éliminer la végétation spontanée des parcelles en préparation, mais pas systématiquement. En revanche, le prolongement du bénéfice agronomique tiré de l'incendie pratiqué dans la culture sur brûlis impose, presque toujours, un abandon temporaire du champ qui permet la régénération de la végétation éliminée avant un nouveau cycle cultural.

➔ agriculture – culture itinérante

Artigue : défrichement réalisé par le feu dans le Sud-Ouest de la France et plus particulièrement dans les Pyrénées.

➔ agriculture – culture itinérante, essart

Écobuage : technique archaïque de défrichement des landes qui consistait à découper la végétation en mottes que l'on entassait pour les brûler puis épandre leurs cendres afin de fertiliser la terre.

Ladang : terme indonésien utilisé pour désigner une technique de défrichement par le feu dans un système de culture temporaire ou itinérante.

Culture sur sable : technique culturale intensive pratiquée notamment pour la production de légumes de contre-saison dans les régions méditerranéennes. Elle consiste en la création d'un support artificiel constitué de sable et de fumier alimenté en eau d'irrigation.